

l'Ancinnois

Bulletin municipal



N°4 • Décembre 2023

Édito du Maire



Chères Ancinnoises,
Chers Ancinnois,

Je tiens à souhaiter à tous les habitants, les écoliers, enseignants, parents d'élèves et personnel communal, une bonne année 2024.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux arrivants venus s'installer sur notre commune.

Nous voici à mi-chemin de cette mandature et ces 3 années furent atypiques à bien des égards : le contexte sanitaire et géopolitique international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des énergies et les tensions sociales qui ont traversé notre pays au début de l'été.

Face à ces défis, la commune d'Ancinnes s'efforce d'aller de l'avant. **Toute l'équipe municipale est au travail pour moderniser et rénover vos équipements, améliorer votre cadre de vie et faire progresser le vivre-ensemble.**

Le budget 2023 avait pour objectif de maintenir une situation financière saine. Les ressources fiscales sont en augmentation suite à la hausse des bases imposée par l'Etat et

sont couplées à la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Le but étant d'amortir la flambée des prix de l'énergie et de l'alimentation, postes très importants pour notre collectivité et d'absorber la hausse du point d'indice de la fonction publique.

Enfin l'encours de la dette est modéré et nous n'avons pas souscrit d'emprunt depuis le début du mandat, préservant ainsi l'avenir et les futurs projets.

Parmi les sujets qui mobilisent toute notre attention, vient en premier lieu la définition des **zones d'accélération des énergies renouvelables**. La loi du 10 mars 2023, impose aux communes de définir des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables (EnR) s'implanter pour contribuer aux objectifs nationaux.

La commune d'Ancinnes mène ce travail d'identification en collaboration avec la population, par type d'énergie (éolien terrestre, photovoltaïque au sol ou sur bâtiment, méthanisation ...) et nous avons jusqu'au 1^{er} trimestre 2024 pour définir une cartographie des EnR.

Ce travail suppose que nous ayons une réflexion sur du long terme : nous devons prendre la mesure des conséquences ultérieures des décisions que nous prenons aujourd'hui. Nous devons essayer d'imaginer dans quelle commune nous vivrons demain et à quels problèmes nous devons faire face pour **construire un avenir viable**.

Par ailleurs, nous souhaitons apporter une réponse à l'éloignement des services publics et répondre à la demande de la population.

Depuis le mois de septembre, **Ancinnes propose un nouveau service : la délivrance des titres d'identité**. Je remercie à cet égard nos agents pour leur implication dans ce dossier et leur volonté de servir au mieux les administrés.

Afin d'avoir un service public efficient, notre agence postale s'est vu également dotée d'un **flot numérique gratuit pour la population**. Cet outil permet aux Ancinnois de faire des démarches administratives en ligne. Ils peuvent également être accompagnés de notre agent en cas de besoin.



(Suite en page 2)



EN CETTE FIN D'ANNÉE D'AUTRES PROJETS SONT À L'ORDRE DU JOUR.

- Le dossier du chauffage de l'école devrait aboutir pour les vacances d'été.
- Le schéma directeur de l'assainissement collectif est en cours de réalisation tout comme la réhabilitation des logements de la résidence du stade par Sarthe Habitat.
- Enfin, nous réfléchissons à l'acquisition d'une réserve foncière pour anticiper l'avenir de notre commune.
- Je tiens une nouvelle fois à remercier les services municipaux pour leur implication dans la vie quotidienne de notre village et la réalisation des projets municipaux.

Merci aux élus municipaux pour la collaboration dans les divers dossiers de notre action municipale.

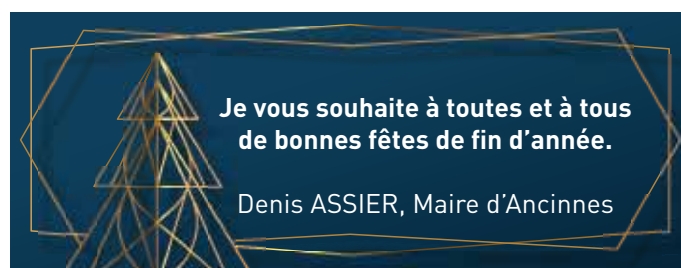
Merci aux bénévoles et Ancinnois engagés, qui organisent et participent aux diverses manifestations et à l'embellissement de la commune.

- Au printemps prochain, nous aurons le plaisir de recevoir les Allemands dans le cadre du jumelage entre Ancinnes et la commune de Schwarme. J'encourage tous nos habitants à s'associer à cet échange et ainsi participer à la vie de notre village.



- En parcourant notre site ou en vous connectant à l'application PanneauPocket sur votre téléphone, vous ne pouvez passer à côté de la moindre information, de la moindre manifestation ou cérémonie concernant notre village.

Je vous invite d'ailleurs à venir le vendredi 5 janvier à 18h, au centre culturel d'Ancinnes pour la traditionnelle cérémonie des vœux de bonne année.



Les travaux



• DEUX NOUVEAUX JEUX POUR L'ÉCOLE D'ANCINNES

Durant les premières semaines de cet été, deux nouveaux jeux ont été implantés à l'école : le premier dans la cour des maternelles, afin de remplacer l'ancien « tapis volant » qui avait dû être retiré à cause de sa vétusté, et le second dans la cour des primaires. Ces achats ont été rendus possibles grâce à la participation de l'APE de l'école et au Foyer rural d'Ancinnes.

• REMANIEMENT DU TERRE-PLAIN PLACE DE L'ABÉE DUBOIS

Il y a quelques années, l'espace dédié à la borne commémorative du passage de la 11^{ème} DB Leclerc, à côté de l'église, avait été réaménagé avec l'aide de volontaires. Cette année, c'est l'espace situé juste en face qui a eu le droit à son lifting. C'est encore une fois à l'initiative de nos agents techniques qu'une petite construction rappelant l'activité apicole de la commune a été implantée.

• POMPE À CHALEUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Vous l'aurez compris, cette année de crise économique mondiale a provoqué une hausse vertigineuse des prix. Cela ne nous a pas permis de réaliser certains des projets qui nous tenaient à cœur. L'accent doit toutefois être mis sur les investissements qui permettront à l'avenir de réaliser des économies et de contrôler le budget municipal en dépit de l'inflation du prix des combustibles. C'est pourquoi l'installation d'une pompe à chaleur à l'école primaire qui avait été programmée en 2023 reste d'actualité et devrait voir le jour en 2024. Ce retard est dû à une notification tardive de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

• UN JARDIN GOURMAND

Nos deux employés municipaux, Florent Hersant et Dylan Launay ont soumis l'idée à la Commission Embellissement d'aménager un jardin gourmand. Placé sur un petit terrain qui était loué auparavant avec un logement communal et dont les locataires n'avaient jamais l'usage, ce nouvel espace se situe dans le passage qui fait la jonction entre la rue Malo et l'Espace Schwarme. Ce jardin gourmand a été aménagé fin octobre et pourvu de plantes et d'arbustes fruitiers qui seront laissés à l'usage des Ancinnois.



• NETTOYAGE DES LAVOIRS

Les deux lavoirs ont été nettoyés et remis en eau. Celui du bourg a retrouvé son alimentation naturelle après que les agents techniques ont mené leur enquête. Au printemps prochain, il viendra s'ajouter aux lieux agréables auprès desquels les promeneurs pourront faire une petite pause.



• NETTOYAGE DE LA MARE •

Cet été, les agents techniques d'Ancinnes ont procédé au débroussaillage et au nettoyage de la mare se situant à côté du gymnase communal. Elle sera maintenant à même de voir se développer une faune et une flore spécifiques qui pourront être étudiées par les élèves du collège.



• DÉCORATIONS DE NOËL

Vous avez pu admirer le travail fait par la commission embellissement autour de l'église pour les décorations de Noël 2022. Cette année, les bénévoles ont travaillé d'arrache-pied pour vous proposer des décorations et jeux de lumières.



Noël 2022



• DÉCORATION CABANE DE L'ESPACE BRIÈRE

Durant l'été, quelques bénévoles Ancinnois, Myriam Legrand, Martine Murat, Annie François et Alain Villemont, se sont mobilisés pour les peintures des huisseries de la cabane de l'Espace Brière, ainsi que la décoration et la plantation de fleurs qui habillent les anciens clapiers à lapins. Un grand merci à l'équipe qui se montre toujours très investie dans l'embellissement de notre commune.



• SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Très régulièrement, des administrés ou les équipes enseignantes de l'école et du collège nous ont fait part de leur inquiétude quant à la vitesse excessive des véhicules à proximité de l'école et du collège. Un radar pédagogique mobile a été installé et sera périodiquement placé à des points stratégiques afin de faire ralentir les automobilistes. Des silhouettes seront également installées afin de signaler le passage piéton qui mène à l'entrée de l'école primaire. Ces dispositifs ont été financés grâce à une subvention attribuée par le Conseil Départemental.

► Nos écoles

• L'ÉCOLE D'ANCINNES A, À NOUVEAU, OUVERT SES PORTES LUNDI 4 SEPTEMBRE AVEC UN EFFECTIF DE 127 ÉLÈVES RÉPARTIS SUR SIX CLASSES :

Petite et moyenne sections, grande section, CP-CE1, CE1-CE2, CE2-CM1 et CM2.

COMME CHAQUE ANNÉE, QUELQUES POINTS DE VIGILANCE :

L'obligation scolaire, à partir de 3 ans, pour donner les mêmes chances à tous dès le plus jeune âge.

La lutte contre le harcèlement, combat national, à travers un programme de prévention et d'accompagnement des victimes et des familles de victimes. La mise en garde contre la perversion des réseaux sociaux, jeux en ligne...

L'acquisition des fondamentaux en français et mathématiques pour préparer au mieux, tout au long des huit années d'école primaire, nos jeunes écoliers à devenir collégiens.



• LE COLLÈGE NORMANDIE-MAINE

Nous avons accueilli à la rentrée Madame Montière, notre nouvelle Principale.

CETTE ANNÉE, LE COLLÈGE NORMANDIE-MAINE COMPTE 15 CLASSES POUR UN TOTAL DE 340 ÉLÈVES.

Une nouveauté pour cette rentrée 2023 : l'ouverture d'une classe bilingue en 6^{ème}. En effet, les élèves inscrits apprendront deux langues vivantes dès leur entrée au collège : l'anglais et l'allemand.

Autre nouveauté : à l'initiative d'enseignantes, un forum des métiers a été organisé en octobre. Une quarantaine de professionnels étaient présents pour exposer leurs professions aux élèves.

Les projets pour l'année 2024 sont nombreux :

Il est prévu un voyage avec les élèves de 5^{ème} à Paris, un voyage Ski et volcanisme au Mont-Dore pour les 4^{èmes} et enfin un voyage à Londres pour les classes de 3^{ème}.

De plus, des sorties à la journée seront organisées tout au long de l'année pour tous les niveaux.

Le Foyer du collège Normandie-Maine est une association importante pour la vie culturelle de notre établissement. Il propose chaque année de nombreuses sorties et ventes pour financer les voyages scolaires de nos élèves. L'association sportive est également très impliquée dans la vie des collégiens pour leur permettre la pratique d'activités sportives sur le temps du midi, mais aussi des mercredis après-midi.

Pour cette année encore, le collège possède de nombreux atouts : des classes à effectifs réduits, une équipe d'enseignants dynamiques et expérimentés mais aussi un climat scolaire studieux et serein.

► Ouverture de nouveaux services à la mairie

• REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

La commune d'Ancinnes tient à jour un registre pour aider les personnes fragiles et/ou isolées en cas de risque exceptionnel (canicule, grand froid, inondation, épidémie, ...). Ce registre est nommé par les pouvoirs publics : « Registre des personnes vulnérables ». Le recensement des personnes âgées, handicapées ou isolées est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services municipaux en cas de déclenchement de tout plan d'urgence. C'est pourquoi la commune recense les personnes vulnérables et assure la mise à jour des données collectées. Le registre des personnes vulnérables est un registre nominatif et confidentiel. Il comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence.



En cas de déclenchement d'un plan d'urgence (plan canicule par exemple), le registre permet aux services municipaux de contacter les personnes isolées pour s'assurer de leur situation. Il est donc très important que les données les concernant soient actualisées. Ce registre peut être communiqué au Préfet sur sa demande, à l'occasion du plan d'alerte et d'urgence, dans le cadre de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile.

L'inscription au registre est facultative et nécessite une démarche volontaire. Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre : personne âgée, personne en situation de handicap ou isolée. Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin, service d'aide ou de soins à domicile).

L'inscription sur le registre est opérée à tout moment en complétant le formulaire téléchargeable sur le site internet de la commune ou disponible à l'accueil de la mairie ou en contactant l'accueil au 02 33 82 22 52.

La commune réalisera annuellement, au printemps, une campagne d'information auprès des personnes concernées pour les inviter à s'inscrire sur le registre ou à actualiser les données les concernant si leur inscription est déjà réalisée.

MAIRIE D'ANCINNES

1, Place du Général de Gaulle - 72610 ANCINNES

02.33.82.22.52

contact@ancinnes.fr - www.ancinnes.fr



NOUVEAU SERVICE CARTE D'IDENTITE PASSEPORT

A partir du 19 septembre 2023, la mairie d'Ancinnes pourra recueillir votre demande de titre sécurisé : Carte Nationale d'identité et/ou de Passeport.

Ce service est uniquement accessible sur rendez-vous. La prise de rendez-vous s'effectue uniquement en ligne.



**COMMUNE D'
Ancinnes**

PARCOURS D'UNE DEMANDE

Pré-demande sur le site de l'ANTS ✓
 Prise de rendez-vous en ligne ✓
 Dépôt du dossier en mairie ✓
 Edition du titre sécurisé ✓
 Retrait du titre en mairie ✓



Dépôt de la demande sur rendez-vous



Retrait du titre sans rendez-vous

Aucune demande de rendez-vous ne sera traitée par téléphone, e-mail ou à l'accueil de la mairie.

L'agent service de l'Agence postale ne prend pas de rendez-vous pour le dépôt de dossiers de titres sécurisés. Il est possible de déposer vos dossiers au 1, Place du Général de Gaulle, 72610 Ancinnes.

La prise de rendez-vous s'effectue sur www.ancinnes.fr

Pour en savoir plus sur l'ANTS et internet, il est possible de contacter le service de renseignements de l'Agence postale.

NOUVEAU SERVICE A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE ÎLOT NUMÉRIQUE

En partenariat avec La Poste, l'Agence Postale Communale d'Ancinnes est désormais dotée d'un îlot numérique. Ce nouveau service gratuit et en libre service et permet d'accéder à un outil numérique et à internet pour les personnes ne possédant pas d'accès.

L'îlot numérique se compose d'un ordinateur, d'un accès internet et d'une imprimante multifonction.



**COMMUNE D'
Ancinnes**

SERVICES ÎLOT NUMÉRIQUE

Accès aux sites institutionnels ✓
 Accès à internet ✓
 Scanner un document ✓
 Imprimer un document ✓
 Rédiger un document ✓





En libre-service



Gratuit

Agence Postale Communale
Mairie d'Ancinnes
1, Place du Général de Gaulle
72610 ANCINNES
02 33 82 96 93
www.ancinnes.fr

Mardi : 10h00 - 11h45
 Mercredi : 14h15 - 17h45
 Jeudi : 15h00 - 18h15
 Vendredi : 15h00 - 17h45



Depuis le mois de septembre 2023, la commune propose deux nouveaux services aux administrés : le recueil des titres sécurisés (carte nationale d'identité et passeport) et l'îlot numérique à l'agence postale.

• DISPOSITIF DE RECUEIL DES TITRES SÉCURISÉS

Engagée dans le développement des services municipaux proposés aux administrés, la municipalité a répondu favorablement à l'appel du Préfet de la Sarthe, en février, pour développer de nouveaux sites de recueils des titres sécurisés sur le département de la Sarthe. Ainsi, depuis le 19 septembre 2023, la commune d'Ancinnes peut recueillir les dossiers des personnes souhaitant une carte nationale d'identité et/ou un passeport. La mise en place de ce service est issue d'un partenariat entre le Ministère de l'Intérieur qui met à disposition l'équipement informatique et prend en charge les travaux (électricité, menuiserie, téléphonie, ...) et la Préfecture de la Sarthe en charge du suivi des demandes et de l'accompagnement des agents de la collectivité

Le dépôt du dossier se fait uniquement sur rendez-vous. La prise de rendez-vous s'effectue seulement sur le site internet de la commune : www.ancinnes.fr. Aucune demande ne sera traitée par téléphone, e-mail ou courrier.

Pour les personnes ne bénéficiant pas d'un outil numérique ou ayant besoin d'un accompagnement, il est possible de se déplacer à l'agence postale pour réaliser la prise de rendez-vous sur l'îlot numérique.

L'accueil en mairie pour le dépôt d'une demande est assuré par Aurélia, Sandrine et Fabien. L'ensemble de l'équipe administrative ayant été formé au recueil des titres sécurisés.

Vous pouvez retrouver toute les informations utiles sur le site internet de la commune, www.ancinnes.fr, rubrique vie quotidienne.

• ÎLOT NUMÉRIQUE

Dans le cadre du partenariat entre La Poste et la commune d'Ancinnes, il a été mis en place un îlot numérique au sein de l'agence postale communale. Cet îlot accessible librement et gratuitement permet aux personnes ne bénéficiant pas d'un outil numérique de pouvoir effectuer des démarches sur internet sur les sites de l'Etat et des services publics mais aussi d'imprimer et scanner. L'îlot numérique est composé d'un ordinateur et d'une imprimante multifonction mis à disposition gratuitement par La Poste.

Fabien, agent postal communal, est présent pour accompagner les personnes ayant besoin d'aide, mais il n'est pas habilité à réaliser les démarches à la place de l'usager, contrairement aux agents « France Services ».



Devant - Agents du service administratif (Sandrine LEROUX, Fabien RIBAUT et Aurélia GAUCHER) / Arrière - Elus (Romain HUTEREAU, Adjoint en charge de l'administration et Denis ASSIER, Maire).

► *Le café d'Ancinnes* *état des lieux après 18 mois d'exercice*

Par Christel et François



LE *café* D'ANCINNES

IL Y A 1 AN ET DEMI, LE 18 MAI 2022, OUVRAIT LE CAFÉ D'ANCINNES.

Cet établissement, très attendu des Ancinnois, est devenu en quelques mois un espace multi-service incontournable du quotidien d'un certain nombre de personnes.

Nous avons été formidablement bien accueillis, tant par les élus que par les habitants et nous vous en remercions vivement.

C'est un grand plaisir de vous recevoir chaque jour, dans ce beau bâtiment que nous avons voulu chaleureux.

L'espace bar restaurant et sa décoration ont été conçus pour que vous vous sentiez comme chez vous. C'est ce que nous entendons fréquemment et ce dont nous sommes fiers.

Quelle joie de voir des gens qui ne s'étaient pas croisés depuis des semaines, sinon des mois, se retrouver au bar ou à l'épicerie.

Quelle joie de voir ces personnes âgées venir faire leurs courses à l'épicerie.

Quelle joie, aussi, d'entendre des compliments sur l'accueil et notre cuisine.

Quelle joie, encore, d'accueillir des familles fêter un anniversaire, des amis se retrouver autour d'un verre ou d'un bon repas.

Quelle joie, enfin, de pouvoir parler avec vous de la pluie et du beau temps.

MAIS IL Y A AUSSI UNE RÉALITÉ QU'IL NOUS SEMBLE IMPORTANT DE PARTAGER AVEC VOUS.

CE BULLETIN EST DONC L'OCCASION DE FAIRE UN CONSTAT DE CES PREMIERS MOIS D'EXPLOITATION.

Fidèles à nos engagements, nous avons mis en place tout un panel de services en plus des activités principales que sont la restauration, le bar et l'épicerie :

- Un dépôt quotidien de pain et de viennoiseries livrés par la boulangerie « Au pain gourmand » de Fresnay sur Sarthe.
- La presse quotidienne régionale avec le Maine Libre, l'Ouest France et l'Orne Hebdo, ainsi que quelques éditions spéciales.
- La Française des Jeux (FDJ) avec la gamme Illiko (grattage), les tirages Loto et Euromillions ainsi que l'ensemble des paris sportifs.
- Relais colis UPS.
- Du tabac en dépannage (uniquement quelques marques de cigarettes, réservées à la clientèle).
- Un rayon à la coupe de fromages et de charcuterie sélectionnés pour leur excellent rapport qualité prix.
- Une cave qui laisse la part belle aux petits producteurs récoltants, avec des vins choisis pour leurs singularités et leur prix très abordables.

- Des produits du terroir et locaux chaque fois que possible, tels que le miel (La Hutte), la charcuterie (St Léonard des Bois), les fromages de chèvre (Saint Cénéri), les bières « Mage Malte » de Mamers, les jus de pomme des « Vergers du Haut Sureau » (Assé-le-Boisne) ou encore le vin (Jasnières et Coteaux du Loir).

Sur l'ensemble de la période, le chiffre d'affaires, hors FDJ, se répartit pour moitié sur l'épicerie et le multi-service, et pour moitié sur la restauration et le bar.

Si le chiffre d'affaires est équilibré entre ces deux pôles d'activités, **il n'en est pas de même pour la marge, qui elle seule fait vivre une entreprise.**

Cette marge, sans laquelle nul commerce ne peut exister et se développer, est effectivement très faible en épicerie et quasi inexistante sur les services additionnels (boulangerie, presse, FDJ, relais colis, tabac).

Le restaurant et le bar seuls constituent la colonne vertébrale du café d'Ancinnes ; **sans eux, l'épicerie mais aussi la boulangerie et tous les services mis en place sont voués à disparaître.**

LE CAFÉ D'ANCINNES A BESOIN DE VOUS POUR EXISTER !

Pour mémoire, ce café est né de la volonté d'une commune, élus et habitants, de faire revivre le village qui n'avait plus de commerces depuis quelques années.

Une épicerie de dépannage et un dépôt de pain étaient considérés comme un préalable. Mais comment rendre viable un tel espace alors qu'il existe un centre commercial à quelques kilomètres, et que les habitudes de consommation ont évolué ?

La solution qui s'est imposée a été d'y associer un bar restaurant afin de créer un lieu de vie et de rencontre. Et c'est avec le concours de l'association 1000 cafés que le projet a pu voir le jour.

Un triple partenariat gagnant :

une commune propriétaire des locaux et facilitatrice,
une association propriétaire du fonds de commerce et apportant les fonds nécessaires à son démarrage,
un couple d'exploitants polyvalents pour gérer l'ensemble des activités.

CE PARI, CAR C'EST UN PARI, N'EST POUR AUTANT PAS GAGNÉ AUJOURD'HUI, DU FAIT D'UNE FRÉQUENTATION TROP FAIBLE DES HABITANTS.

La question que nous avons envie de vous poser à tous est : POURQUOI ?

Qu'est-ce qui vous retient, une fois de temps en temps, de venir faire un petit achat à l'épicerie ?

Une cliente nous a dit un jour « Dès votre ouverture, je me suis dit que j'allais systématiquement prendre mes œufs, quelques fruits, mon beurre et un fromage de temps à autre chez vous ».

Qu'est-ce qui vous retient, une fois de temps en temps, de venir boire un verre après le travail le vendredi soir ou bien le week-end ?

Qu'est-ce qui vous retient, une fois de temps en temps, de venir manger au restaurant, le midi ou bien le vendredi ou le samedi soir ?

Le bâtiment est neuf, propre et accueillant. L'espace a été aménagé et la décoration choisie pour plaire au plus grand nombre, toutes générations confondues.

La cuisine est maison, élaborée tous les jours avec des produits frais. Nous proposons des formules « entrée plat café ou plat dessert café » à 14,90 €, « entrée plat dessert café » à 16,90 € et un menu enfant à 9 €.

Qu'est-ce qui vous retient de participer, une fois de temps en temps, aux animations (repas à thème, karaoké, diffusion de matches, quiz, ...) que nous organisons au moins 2 fois par mois ?

Nous nous efforçons de faire au mieux pour que ce lieu de vie soit le plus agréable et accessible possible mais **nous ne pourrions à moyen terme maintenir ce cap SANS VOUS.**

Pour faire face à l'augmentation des charges (le coût de l'électricité a été multiplié par 2 au 1^{er} janvier 2023 !) et à la fréquentation encore trop faible du restaurant et du bar, **nous sommes contraints de revoir notre stratégie.**

Notre axe de développement est plus que jamais de conforter notre offre de restauration et de bar. Tous ceux qui ont testé notre cuisine sont séduits et reviennent, nous sommes donc confiants.

Parallèlement, **nous sommes contraints de réduire l'offre d'épicerie aux produits essentiels** et de nous concentrer sur les produits du terroir et les produits locaux, très appréciés.

Aux clients fidèles du bar et du restaurant, nous disons un grand merci. Grâce à vous, nous sommes d'attaque tous les matins et savons pourquoi nous travaillons dur à faire de cet établissement un vrai lieu de vie communal.

À ceux qui occasionnellement passent la porte de l'épicerie, nous vous disons également merci ; vous participez à votre manière au maintien de l'activité.

À CEUX ENFIN QUI NE SONT ENCORE JAMAIS VENUS, OU QUI NE VOIENT DANS LE CAFÉ D'ANCINNES QU'UN DÉPÔT DE PAIN OU UN SERVICE DE RELAIS COLIS, NOUS ESPÉRONS QUE CET ARTICLE VOUS INCITERA À POUSSER LA PORTE DU BAR OU DU RESTAURANT, POUR QUE VIVE LE CAFÉ D'ANCINNES, VOTRE CAFÉ.

LE *café* D'ANCINNES

2 rue André Malo 72610 Ancinnes (face à l'église et à la mairie) - Tél : 02 33 32 82 80

Horaires :

MARDI ET JEUDI : DE 8H À 14H – 16H30 À 19H

MERCREDI : DE 8H À 14H

VENDREDI ET SAMEDI : DE 8H À 14H – 16H30 À 20H

DIMANCHE DE 8H À 12H30

FERMÉ LE LUNDI ET LE MERCREDI APRÈS-MIDI

RESTAURATION À THÈME TOUS LES 15 JOURS, VENDREDI ET/OU SAMEDI SOIR SELON PROGRAMMATION





► Vivre à Ancinnes

• INCIVILITÉS : STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS

Il a été constaté ces derniers mois par la municipalité le stationnement de véhicules sur les trottoirs ou à cheval sur la chaussée et les trottoirs. Malgré un 1^{er} rappel de l'interdiction par courrier qui avait été réalisé par la collectivité aux personnes concernées, visiblement ce stationnement non autorisé persiste.

De ce fait, la collectivité souhaite rappeler à l'ensemble des administrés que selon l'article R417-11 du Code de la route, « est considéré comme très gênant pour la circulation publique l'arrêt ou le stationnement [...] sur les trottoirs, à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteurs et cyclomoteurs ». En clair, le stationnement d'une voiture sur un trottoir est strictement interdit par la législation française et représente une infraction au Code de la route.



Contrevenir à cette règle est donc passible « d'une amende prévue pour les contraventions de 4^{ème} classe ». Concrètement, se garer sur un trottoir peut coûter une amende forfaitaire de 135 €, majorée à 575 € si elle n'est réglée dans le délai imparti.

Notez par ailleurs que lorsqu'un véhicule est garé à cheval sur le trottoir et sur la chaussée, il s'agit là aussi d'une infraction. Sauf, bien sûr, lorsqu'un trottoir détient un marquage spécifique autorisant le stationnement à cheval d'une voiture.

Cette interdiction est valable pour les automobiles, les motos et les cyclomoteurs comme les scooters.



• MODIFICATION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRES DE DÉCHETS RECYCLABLES

Suite aux incendies des containers de déchets recyclables, la Communauté de Communes Hautes Sarthe et Alpes Mancelles a décidé de déplacer l'ensemble des bennes se situant Espace Schwarme vers les deux autres sites de collecte : **parking de la mairie et rue des Chapelleries.**

• RECENSEMENT DE LA POPULATION ANCINNOISE, DU 18 JANVIER AU LE 17 FÉVRIER 2024

Comme tous les cinq ans, un recensement des habitants de la commune est demandé par l'INSEE. Vous pourrez effectuer cette déclaration directement sur internet en répondant à un questionnaire qui sera disponible sur **www.le-recensement-et-moi.fr**. Une notice contenant votre code d'accès et votre mot de passe à usage unique sera déposée dans votre boîte aux lettres.

Dans le cas où vous n'auriez pas la possibilité de répondre de manière dématérialisée, une réponse sur papier sera possible grâce à un protocole de collecte qui sera conduit par Mmes Isabelle Pottier et Cécilia Moriceau.





• PLATEFORME MONTGOLFIÈRE

Après divers retards accumulés pour la création d'une plateforme pour montgolfière, celle-ci a enfin été validée par la préfecture. Monsieur Daniel Ricordeau, conseiller municipal, pourra décoller et atterrir sur le terrain se situant derrière la caserne des pompiers.

• UN NOUVEL AGRICULTEUR BIO À ANCINNES

« Après une dizaine d'années sur l'exploitation de Montregnier, j'ai rejoint l'équipe d'Hervé Ruel et Dany Cochon durant l'été 2023.

Proche de la nature, je suis toujours passionné par le métier de l'élevage laitier, dont je suis responsable sur le GAEC.

Motivé par les concours, c'est un **1^{ER} PRIX** que je remporte à la foire du Mans en septembre 2023, dans la catégorie « **Grande championne génisse** ». Les valeurs et le dynamisme de mon équipe sont très importants pour moi : la diversification des activités en bio (cultures, vaches laitières et volailles de Loué) dans un souci du respect de l'environnement, mais aussi le développement et la fabrication d'une **nouvelle gamme d'huiles BIO ET LOCALE.** »

Clément Genest

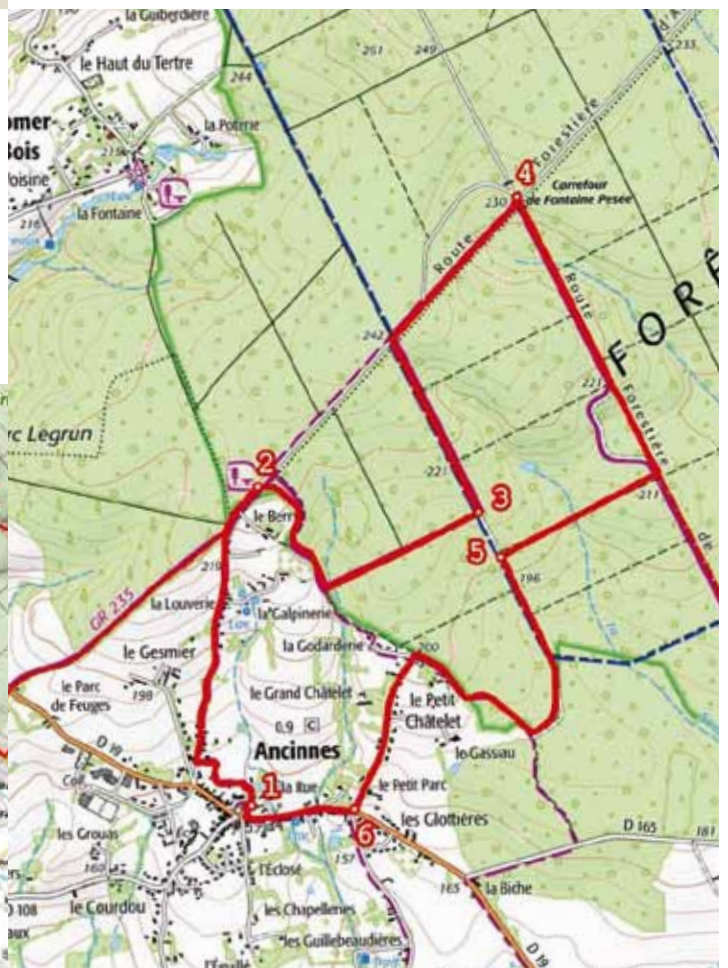


• CRÉATION DE DEUX CHEMINS DE RANDONNÉE

En partenariat avec la Fédération Française de Randonnée et l'ONF, deux itinéraires de randonnée ont été créés cette année. Ils partent de la maison des randonnées située en face de la mairie. Plusieurs rencontres de randonneurs ont déjà eu lieu le 20 septembre et le 29 octobre 2023. Ils ont pu découvrir **les sentiers de la forêt domaniale de Perseigne** à travers ces tracés.



Les Trois Villages : 16,7 km 4h30



Le Séquoia 7,9 km 2h

► Du côté des associations



柔道

CODE MORAL DU JUDOKA

AMITIÉ

C'est le plus pur
des sentiments humains

COURAGE

C'est faire ce qui est juste

RESPECT

Sans respect,
aucune confiance ne peut naître

CONTRÔLE DE SOI

C'est savoir se taire
lorsque monte la colère

HONNEUR

C'est être fidèle
à la parole donnée

POLITESSE

C'est le respect d'autrui

SINCÉRITÉ

C'est s'exprimer
sans déguiser sa pensée

MODESTIE

C'est parler de soi-même
sans orgueil

• LE JUDO A LE VENT EN POUPE À ANCINNES !

La saison 2022 2023 a été marquée par les nombreux très bons résultats de nos judokas aux différentes compétitions locales.

Notre club Mamers-Ancinnes a même terminé plusieurs fois à la deuxième place du classement par club.

LA RENTRÉE SUR LES TATAMIS !

Mais cette saison 2022/2023 s'est surtout terminée par l'attribution d'une ceinture noire à Julian Assier. Cela faisait plus de 10 ans que ce n'était pas arrivé à Ancinnes. La ceinture noire est l'aboutissement d'un parcours de 11 ans d'entraînements et de compétitions.

André Boutin notre entraîneur a suivi Julian depuis ses débuts à 6 ans et a su exploiter ses capacités en l'envoyant régulièrement aux compétitions locales puis départementales, régionales et nationales.

Et pour la saison 2023/2024 et les suivantes, la relève est assurée puisque **le club enregistre son plus gros effectif depuis de nombreuses années avec plus de 30 licenciés**. Les judokas ont entre 5 et 14 ans et se retrouvent tous les vendredis soir à la salle de motricité de l'école d'Ancinnes pour leurs entraînements.

L'association JUDO ANCINNES tient à remercier le foyer rural qui l'a soutenue depuis sa création en 1988. Ce soutien logistique et parfois financier prend fin puisque l'association est devenue indépendante depuis la rentrée de Septembre 2023.

Nous remercions également le comité d'animation d'Ancinnes pour son soutien financier pour la saison dernière. Il est agréable de pouvoir se soutenir entre associations et faire vivre le village, que ce soit d'un point de vue sportif ou autre.



Pour tout renseignement :
judoancinnes@gmail.com
07 85 35 53 69



• BILAN DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION DE PAGE EN PAGE 09/2022 À 09/2023



TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :

Les 6 classes de l'école d'Ancinnes ont été accueillies par les bénévoles de la bibliothèque avec des thèmes et animations définis :

26 et 27 septembre : L'Arbre :
lecture de kamishibais et autres albums ;
14 et 15 novembre : Le renard :
lecture de kamishibais et autres albums ;
9 et 10 janvier : les petits animaux
avec jeux de piste sur le classement
et la nature des ouvrages ;
6 et 7 mars : les abeilles et l'intervention
de deux apiculteurs Ancinnois ;
15 et 16 mai : Les insectes
avec jeux sur les rébus et devinettes ;
12 et 13 juin : Les oiseaux
avec exposition interactive, atelier
découverte avec le parc Normandie
Maine auprès des plus grands.

À chaque visite, enfants et accompagnants, adhérents et visiteurs, ont eu le plaisir de découvrir des mises en scène en lien avec le thème des lectures de l'école.

- Les cours de dessin enfants/adultes ont eu lieu du 11 octobre au 23 mai et ont rencontré un vif succès. Une partie de leurs travaux a été valorisée à l'exposition qui réunissait tous les artistes locaux.

PONCTUELLEMENT :

- Le renouvellement des fonds Sarthe lecture a été fait le 4 octobre avec la venue du Bibliobus. Puis des navettes mensuelles ont permis de répondre aux demandes des adhérents.

- Beaucoup de participants se sont déplacés à la soirée Jeux du vendredi 18 novembre 2022 et celle du 17 novembre 2023. Tous ont apprécié de découvrir de nouveaux jeux et de partager ce moment de convivialité intergénérationnel.

- Le 10 décembre, beau succès de l'atelier de création végétale en collaboration et animé par le Parc Normandie Maine.

PROJETS :

Reprise des lectures et animations des classes de l'école d'Ancinnes le 2 octobre.
De nouvelles aventures attendent les enfants.
Chut ! les thèmes sont encore secrets !



• ACTIVITÉ CRÉATIVE À ANCINNES

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'association De Page En Page propose des cours de dessin et de peinture à Ancinnes :
le mardi de 15h à 17h pour les adultes
et de 17h à 18h30 pour les enfants de 7 à 15 ans.
N'HÉSITEZ PAS À NOUS REJOINDRE !



Renseignements au 06 16 76 85 49
ou à la bibliothèque

► Du côté des associations



• GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

LE CLUB D'ANCINNES A EU LE BONHEUR DE FÊTER SON CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE.

À ce jour, 130 adhérents participent aux multiples activités proposées à Ancinnes : jeux divers, belote, tarot, scrabble, la gym douce, l'atelier « Loisirs créatifs », mais aussi des bals, le loto, des concours de cartes, des voyages.

Cette année, une nouveauté : l'atelier « Art floral ».

Ils participent également aux activités organisées par le Canton des Portes du Maine Normand : bowling, journées mycologiques, Myopathie et Handi-Chiens, des voyages séjours, des spectacles...



Vous vous sentez isolé, rejoignez le club ouvert à tous,

Contacts : Maryline Sangleboeuf : 06 22 66 75 32

Martine Hamon : 06 75 05 82 04

Annick Demeule : 06 35 11 22 41

• COMITÉ DE JUMELAGE ANCINNES-SCHWARME Rétrospectives activités 2023

CETTE ANNÉE 2023 FUT RICHE EN MANIFESTATIONS POUR LE JUMELAGE D'ANCINNES.

L'échange jeunes :

Entre le Collège Normandie Maine d'Ancinnes et le Lycée de Bruchhausen Vilsen en basse saxe (Allemagne). Les collégiens d'Ancinnes sont allés en Allemagne du 3 février au 10 février 2023. Les collégiens d'Ancinnes ont accueilli leurs correspondants allemands du 31 mai au 8 juin 2023.

Tous nos remerciements à Monsieur le Maire d'Ancinnes, Denis ASSIER, Monsieur CACCIA, ancien principal du Collège Normandie Maine d'Ancinnes, ainsi qu'à Mesdames Leïla BEAUMONT Professeur d'Allemand au Collège d'Ancinnes et Andréa EICKHOFF Professeur de Français au Lycée de Bruchhausen-Vilsen.

Sans oublier les professeurs allemands et français encadrants.

Belle réussite à la fois linguistique, culturelle et découverte très enrichissante appréciée par tous les collégiens.

L'échange adultes :

Après un arrêt de 3 ans pendant la crise sanitaire due au Covid 19, une délégation d'Ancinois est allée à Schwarme le week-end de l'Ascension, ce qui a permis de rompre l'éloignement. L'émotion était palpable chez les uns et chez les autres pour ces retrouvailles avec un accueil très chaleureux pour les nouveaux participants.

Un programme très enrichissant nous a été réservé.

Visite et présentation de la Caserne des Pompiers de Schwarme par le Chef des Pompiers Franck TECKLEBORG. Visite de l'entreprise SMURFIT-KAPPA à Hoya (production de papier et carton à base de papiers recyclés).

Différentes animations également proposées par les familles d'accueil. Un entretien a eu lieu avec Monsieur Johann-Dieter OLDENBOURG Maire de



Depuis deux ans, l'association Générations Mouvement propose un atelier de créations manuelles et artistiques.

Envie de nous rejoindre pour suivre les cours de modelage, de peinture de dessin ?

Annie François aura le plaisir de vous accueillir à la salle Cornueil à Ancinnes :

le lundi de 14h45 à 17h

et le mardi de 9h30 à 11h30



Schwarme et Monsieur Denis ASSIER Maire d'Ancinnes, ainsi que les deux Présidentes des Jumelages de Schwarme et Ancinnes.

Loto

Le Loto du dimanche 3 septembre 2023 s'est très bien passé avec cette année un peu moins de joueurs.

PRÉVISIONNEL ACTIVITÉS 2024

- L'Assemblée Générale aura lieu fin février 2024
- Nous recevrons nos Amis de Schwarme le week-end de l'Ascension 2024.

Nous travaillons sur le programme de cette réception.

Le choix de la journée culturelle et découverte du vendredi 10 mai 2024 n'est pas encore défini.

Une annonce sur Panneau Pocket informera les Ancinnois. Cette manifestation est ouverte à tout le monde. N'hésitez pas à nous rejoindre.

- LOTO du dimanche 1^{er} septembre 2024, en matinée, au Centre Culturel d'Ancinnes.



• ASSOCIATION DES AMIS DU MANOIR DE COUESME



BILAN DES ACTIVITÉS 2023

EXPOSITION « RESONANCES »

L'exposition dont les invités étaient Guy Bourlaud et Isabelle Contraires-Bourlaud s'est tenue du samedi 4 au dimanche 24 septembre 2023.

Artistes originaires de Bourg Le Roi, ils ont présenté des sculptures en céramiques, des peintures et dessins sur le thème de l'arbre.

850 visiteurs ont découvert leurs œuvres ; l'exposition a reçu notamment le soutien des communes d'Ancinnes et de Bourg-Le-Roi et de la communauté de communes.

L'Orne Hebdo, Le Maine libre, Ouest France, Radio Alpes mancelles, RCF LMTV Sarthe et France 3 Pays de La Loire ont rendu compte de cet événement.

Le Café d'Ancinnes, partenaire de cette exposition a exposé des œuvres des deux artistes pendant la durée de l'exposition.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

16 et 17 SEPTEMBRE 2023 :

220 visiteurs ont été accueillis pour des visites historiques et architecturales.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023 :

Dimanche 10 septembre 2023, les 28 présents ont adopté les rapports moraux et financiers de l'association. Le bureau 2023/2024 de l'association élu est composé comme suit :

Président : Pierre Alleaume
Vice-Président : Christine Bourgin
Trésorier : Annick Demeule

RALLYE

« AUTOMOBILE CLUB FERTOIS » :

Dimanche 25 JUIN 2023, 40 voitures anciennes et 55 personnes ont été accueillies pour une étape de ce rallye.

OFFICE DU TOURISME DES ALPES MANCELLES : VISITE ESTIVALE :

Mercredi 21 juillet, la visite touristique estivale organisée par l'office du tourisme s'est déroulée à Ancinnes ; l'association a organisé la visite (église et manoir de Couesme) ; 15 personnes étaient présentes.

ACCUEILS DE VISITEURS INDIVIDUELS ET EN GROUPES :

À noter particulièrement, la visite d'une délégation de Génération Mouvement le 20 septembre pour une visite commentée en 4 groupes, soit 135 personnes.

PROJETS POUR 2024

EXPOSITION 2024

L'exposition annuelle d'art contemporain aura lieu du samedi 7 au dimanche 29 septembre 2024. Ce sera la 18^{ème} exposition d'art contemporain organisée par l'association.

ACCUEILS DE VISITEURS INDIVIDUELS ET EN GROUPES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 :

15 septembre 2024

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE :

21 et 22 septembre 2024





• S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : UNE NÉCESSITÉ QU'IL FAUT MESURER !

Depuis plus d'un an, et suite au don que nous a octroyé Le Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine, nous continuons à doter les écoles et à aider les municipalités qui ont des projets de plantation. Au reste, nous avons participé en septembre dernier à l'enquête publique concernant la révision du PLUi de la CUA ; c'était déjà un gros travail... mais moindre que celui que nous avons fait pour répondre à la « **consultation publique sur le projet de trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique** » : L'idée que la France doive « se doter d'une trajectoire de réchauffement de référence » semble bien sûr aller de soi : il s'agit là d'anticiper le réchauffement à venir pour mieux y faire face.

Mais certains points du document soumis à la consultation peuvent laisser croire qu'on va pouvoir « continuer comme avant » : nous avons donc dénoncé, entre autres, l'idée qu'on allait pouvoir continuer à bouger par tous les moyens de locomotion dont nous disposons (dont l'avion) alors qu'il faudrait diminuer nos déplacements (y compris en auto).

Bref, c'est notre mode de vie à l'occidentale qui est ici interpellé. Et nous avons souligné tout ce que « s'adapter au changement climatique » implique à nos yeux : par exemple et entre autres : d'en finir avec une vision par trop économe du monde ; de proposer un narratif attrayant (avec un slogan comme « protéger la planète c'est nous protéger nous-mêmes ») ; de lutter contre ces inégalités qui croissent depuis 40 ans (la production de CO² est d'abord le fait des plus riches et c'est vrai pour les pays comme pour les individus) ; de remettre en cause l'urbanisation galopante (l'artificialisation des sols pose de plus en plus de problèmes) ; et même d'en venir à édicter des interdictions et obligations (exemples : fin des courts courriers aériens ; replantation de haies et de bandes boisées)...

Ce sont là quelques-unes des remarques que nous avons faites : **on pourrait en effet « continuer comme avant », c'est-à-dire faire comme si la planète était infinie... Sauf que l'Histoire prouve que le résultat est assuré : notre civilisation disparaîtrait !**

Ce serait dommage ; surtout pour nos descendants !

NOUS NE SERONS JAMAIS TROP POUR DÉFENDRE NOTRE ENVIRONNEMENT.
N'HÉSITEZ PAS À NOUS REJOINDRE EN NOUS CONTACTANT :

ASSOCIATION
ENVIRONNEMENT NORD - SARTHE
4 RUE DES ROQUETTES - 72610 CHAMPFLEUR
02 33 31 73 83

POUR EN SAVOIR PLUS :
<http://ens.pagesperso-orange.fr/ens/index.htm>



POLLENIZ
PROTEGER LE VÉGÉTAL ET NOTRE ENVIRONNEMENT

• **POLLENIZ, UNE ASSOCIATION
AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ.**

**L'ASSOCIATION POLLENIZ EST
LE RÉSEAU DES PAYS DE LA LOIRE
DÉDIÉ À LA SANTÉ DES VÉGÉTAUX.**

Cela passe par la coordination de 3 missions : protéger, surveiller et lutter contre des espèces exotiques envahissantes et des organismes réglementés. Nous sommes donc ouverts à tous et proposons divers services à nos adhérents, qu'ils soient professionnels, collectivités, jardiniers amateurs ou bénévoles de luttes collectives.

Voici quelques exemples de nos actions auxquelles vous pourriez contribuer à votre tour :



CHENILLES PROCESSIONNAIRES :

Des campagnes de lutte collective sont organisées contre **les chenilles processionnaires du pin et du chêne**. A travers la commune, chaque particulier peut bénéficier d'un traitement biologique de leurs arbres pour limiter les risques liés à ces chenilles (urtications, œdèmes, etc.). Invitez votre maire à adhérer à Polleniz si ce n'est pas déjà le cas, et inscrivez-vous ensuite sur notre site !

Pour plus de renseignements :
Polleniz

ZA de la Belle croix
942 route du Mans
72510 REQUEIL

Tel : 02 43 85 28 65

Polleniz72@polleniz.fr
www.polleniz.fr



RONGEURS AQUATIQUES ENVAHISSANTS (RAE):

Polleniz anime et coordonne la régulation des populations de **Ragondin** et de **Rat Musqué** grâce à son réseau de bénévoles piégeurs. En 2022, ils ont capturé 15 706 RAE dans les 214 communes engagées en Sarthe. Cette action est nécessaire à la préservation des berges, mais aussi pour notre santé et celle de nos animaux qui transmettent des maladies comme la leptospirose. **Si vous souhaitez devenir bénévole, n'attendez pas : contactez Polleniz pour nous rejoindre et vous former !**



PLANTES INVASIVES : Polleniz propose son expertise sur les espèces végétales invasives, notamment sur **l'Ambroisie à feuilles d'armoise** et de **la Berce du Caucase**. Ces plantes présentent des dangers pour la santé : brûlures, cloques, allergies, etc. Elles peuvent également mettre en péril les espèces de nos territoires à cause de leur propagation bien rapide.

Polleniz est aussi membre de Neoviz Group qui rassemble différents acteurs spécialisés dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé publique. Ainsi, directement ou via notre réseau, nous saurons vous aider à **trouver LE bon interlocuteur pour vous accompagner** sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement.

• PETITE HISTOIRE DE L'APICULTURE ANCINNOISE

Par Hubert de La Bretèche

Lorsqu'un adjoint m'a demandé de faire un article sur l'apiculture à Ancinnes, je me suis rendu compte que notre village a toujours connu une activité apicole importante : autrefois, chaque paysan avait quelques ruches pour lui fournir de quoi subvenir à ses besoins.



De nombreux apiculteurs ont exercé cette activité sur notre territoire depuis la fin de la seconde Guerre Mondiale : Monsieur Barré, Alexis Cosson, Hippolyte Cordier, Monsieur Pierrot, Daniel Larpent et tant d'autres...

Dans les années 80 et 90, Jean Triboudeau, dernier apiculteur ancinois à qui je dois rendre hommage pour m'avoir transmis sa passion, a heureusement beaucoup essaimé en formant de nombreux habitants de notre commune, à commencer par son propre fils Jean-Claude Triboudeau, mais également Jean-Louis Leray, Michel et Bernard Chanteloup, Gilbert Maquère et Claude Lecerf (peut-être a-t-il eu d'autres disciples...).

La jeune génération a aujourd'hui pris le relai : Michel Blot, Bernard Morin, Éric Lorin, Nicolas Huet et Marc Chauvel.

À l'initiative de notre maire actuel, Denis Assier, la commune s'est dotée de cinq ruches placées dans l'espace de la lagune, entretenues par les agents communaux, Florent Hersant et Dylan Launay. **Le miel récolté (80kg cette année) permettra de financer, par système de dons, la réfection de la chapelle funéraire de notre cimetière.**

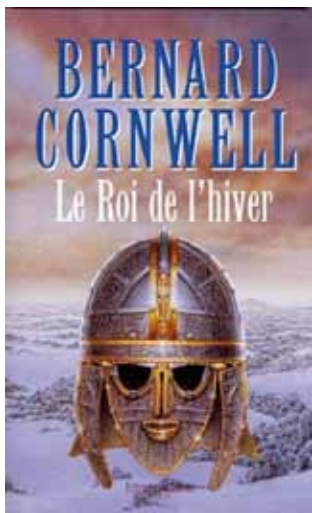
Cette dynamique est aujourd'hui un atout majeur qui permet de sensibiliser les plus jeunes à la biodiversité et à l'importance de sa sauvegarde : en effet, des visites du rucher organisées pour les élèves de l'école primaire et du collège sont complétées par des conférences menées en classe ou à la bibliothèque municipale.



Élever des abeilles n'aurait pas vraiment de sens si une **lutte contre le frelon asiatique** n'était pas aujourd'hui menée par Éric Lorin et moi-même. Protéger notre fragile écosystème en contrôlant la prolifération des espèces invasives est rendu accessible à tous contre une somme modique : le remboursement des produits nécessaires à l'éradication des nids.



C'est grâce à l'ensemble de ces actions menées en faveur de l'environnement dont le fil conducteur est l'apiculture et la transmission de notre modeste savoir, **qu'Ancinnes a reçu l'an passé la distinction de deux abeilles au label Apicité.**



► *Un peu de lecture*

Le Roi d'Hiver de Bernard Cornwell

Menacée par les envahisseurs Saxons, incapable de fédérer les multiples clans qui la constituent et tiraillée par les grands changements qu'occasionnent l'émergence du monothéisme face à un paganisme moribond, la Bretagne voit sa fin proche quand survient la mort du roi Uther Pendragon.

Son bâtard, Arthur, se voit confier la lourde tâche de préserver le trône du tout jeune héritier, Mordred.

Loin des standards auxquels nous ont habitués Chrétien de Troyes qui avait su nous transmettre « la matière de Bretagne » dans ses romans de chevalerie et, beaucoup plus récemment, Alexandre Astier avec Kaamelott, Bernard Cornwell nous offre sa version de la légende arthurienne, sans doute plus proche de la réalité historique, dans Le Roi d'Hiver.

Vous pourrez, à travers ce roman, découvrir un récit exaltant et documenté sur ce sujet qui appartient à notre patrimoine culturel.

► *Un peu d'histoire*

Un oppidum à Ancinnes

Situé sur un imposant promontoire enraciné au confluent du Rosay, rivière anciennement connue sous le nom de Moire, et d'un petit ruisseau du vallon d'Écouvé, se cache une ancienne place forte en lisière du bois de Clairay aujourd'hui appelé La Vallée.

Ce sont vraisemblablement les Saxons qui, au début du Moyen Âge, ont bâti cette motte autrefois connue sous le nom de « **Château de Maulni** ». Elle fait partie d'un réseau de places fortes construites dans le Saosnois et auquel pourraient également appartenir **la forteresse de Perrai dans le canton de Marolles-les-Braults, les mottes de Blèves et Aillières et tant d'autres.**

Cette bretèche, défendue au nord par la vallée du Rosay, se compose d'une motte de terre en forme de cône tronqué dominant de huit mètres le fossé qui l'entourne et de trente-quatre mètres le ruisseau qui coule à ses pieds.

Il ne faut pas se figurer qu'une quelconque construction en pierre couronnait cette place forte, mais il faut s'imaginer les fossés défendus par des palissades en bois dont chaque pieu enfoncé en terre est consolidé par de puissantes traverses, munies de chevaux de frise et de balistes, tel un oppidum, capable de résister aux attaques.

Dissimulé par une végétation dense qui le rend difficile d'accès, le château de Maulni n'est aujourd'hui visible que par un sapin qui pousse à son sommet, dominant ainsi le reste de la frondaison des arbres qui couvrent ses flancs.



La légende raconte que dans l'ancien citerneau qui assurait jadis l'approvisionnement en eau des troupes en faction aurait été enterré une poule avec ses sept poussins en or... Il semblerait que malheureusement, les promeneurs qui se sont aventurés sur place munis de détecteurs de métaux à la recherche de trésors n'aient retrouvé que des bagues de poulets égarés ou dévorés par les renards en goguette !

Un grand merci à Madame Bernadette Vermeren et à Monsieur Claude Leroy de nous avoir confié les documents qui nous ont permis de rédiger cet article.



Si vous avez en votre possession des documents ou des informations relatifs au château de Maulni, n'hésitez pas à vous rapprocher de Monsieur Leroy en le contactant au 02 33 26 91 53



Vous pouvez suivre notre actualité sur la page Facebook ou le compte Instagram de la commune
<https://www.facebook.com/ancinnes>



Vous pouvez également télécharger sur votre smartphone l'application PanneauPocket afin d'être notifié en temps réel des manifestations, informations essentielles et alertes.



Le site internet www.ancinnes.fr

vous permettra de retrouver toutes les informations utiles et les documents pour faciliter vos démarches.

Nous contacter

Mail : contact@ancinnes.fr • Téléphone : 02 33 82 22 52

Nous tenons de nouveau à saluer la participation de tous les rédacteurs de ce bulletin municipal, les associations et leur vitalité, ainsi que Mme Myriam LEGRAND et Mme Martine MURAT, pour leur collaboration à la mise en page, 4^{ème} édition de L'Ancinnois.